



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enfants

Question écrite n° 60288

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le problème du travail forcé des enfants dans le monde. À l'heure actuelle, 180 millions de jeunes de moins de 18 ans sont contraints aux pires formes de « travail » dans le monde (esclavage, tâches dangereuses, prostitution, enfants soldats...), dont 114 millions en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés. Pas moins de 97 % de tous ces enfants vivent dans les pays en voie de développement. Suite à un récent rapport, le directeur exécutif d'UNICEF au Royaume-Uni appelle les pays riches à tenir leurs engagements en matière de lutte contre la pauvreté, rappelant qu'il y a plus de trente ans, ils avaient promis de consacrer 0,7 % de leur PIB à l'aide au développement. Aujourd'hui, seuls le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas, le Luxembourg et la Suède tiennent cette promesse. Pour l'année 2003, la France n'a consacré que 0,41 % de son PIB à cette aide. En conséquence, il lui demande si la France envisage d'allouer 0,7 % de son PIB avant 2013 afin de participer à l'éradication de l'exploitation infantile dans le monde.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60288

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2005, page 2587